

Objectifs

- Informer et sensibiliser le personnel de l'entreprise aux différentes contraintes et aux limites liées à l'usage d'un véhicule
- Comprendre les conséquences humaines, sociales et professionnelles d'un accident de la circulation
- Comprendre que l'activité de conduite est un acte professionnel impliquant l'image de marque de l'entreprise

Personne concernée

Toute personne titulaire d'un permis de conduire en cours de validité, utilisant un véhicule pour des missions professionnelles ou lors du trajet « domicile-travail »
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucun prérequis

Pédagogie

Formation interactive basée sur un apport théorique et des exercices pratiques
Travaux individuels et en groupes
Utilisation d'une présentation Powerpoint
Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle dans ce domaine

Organisation

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 4 heures (soit ½ journée)

Tarif : Nous consulter

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thématiques qui seront abordées :

1. Comprendre les enjeux de la prévention du risque routier en entreprise.
2. Avoir des notions sur la responsabilité civile et pénale du conducteur.
3. Connaître les grands chiffres de la sécurité routière au niveau national et les statistiques de l'entreprise.
4. Connaître les évolutions de la réglementation.
5. Comprendre les contraintes physiologiques et psychologiques du conducteur (perception, temps de réaction, stress...).
6. Comprendre les éléments qui modifient le temps de réaction (alcool, drogues, médicaments, téléphone portable, fatigue...).
7. Connaître les mécanismes de l'accident de la route et les principaux facteurs de risque.
8. Connaître le comportement à adopter en cas d'accident et savoir remplir un constat amiable.
9. Savoir faire les vérifications d'usage courant nécessaires au bon fonctionnement du véhicule professionnel.
10. Comprendre les risques liés aux manœuvres (gabarit, angles morts...).
11. Savoir repérer les zones de dangers et analyser le comportement des conducteurs.
12. Comprendre l'influence de la vitesse sur l'adhérence du véhicule et découvrir la perte de contrôle.
13. Comprendre l'influence de la vitesse sur les distances de freinage et d'arrêt.
14. Etre conscient des risques liés au non-port de la ceinture de sécurité.
15. Etre conscient de l'influence de la vitesse sur les charges transportées.
16. Etre conscient des limites de l'assistance électronique à la conduite.
17. Analyse des situations d'urgence.

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com